

# Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 50, Numéro 1, Février 2023 > Droitdeparole.org

## Crise du logement

### Adieu au 17 de la Barricade

Le bâtiment situé dans le Vieux-Québec était depuis 1984 un espace d'ateliers d'artistes, d'artisans, de logements à prix abordables et autres lieux d'entrepôt. La vente du bâtiment en 2022 et sa conversion en « résidence touristique » en choque plusieurs. Des artistes préparent un long métrage sur ceux et celles qui ont habité les lieux. **À lire en page 3.**

### Quelles solutions pour les locataires à faible revenu ?

Alors que la crise du logement frappe de plein fouet les locataires les plus démunis, les associations de locataires revendiquent un gel du prix des loyers, sinon un réel contrôle des loyers. C'est dans les quartier centraux que la situation est la plus préoccupante. **À lire en page 5.**

### Itinérance : Pour ne laisser personne dehors

Les ressources pour les personnes itinérantes décuplent pendant les périodes de grands froids. Quels sont les besoins des organisations qui leur viennent en aide à longueur d'année? Mary-Lee Plante du RAIQ répond à nos questions. **À lire en page 6.**



# Les dettes des personnes assistées sociales envers l'État

Par Andréann Poirier



Renée Dubeau de l'ADDS lors du lancement du dossier sur les dettes des personnes assistées sociales. Photo: DDP

C'est le lundi 13 février dernier, au local de la Ruche Vanier, qu'a eu lieu le lancement du document *"Comment financer un programme une dette à la fois - les évasions fiscales pour les riches, les invasions fiscales pour les pauvres"* de l'ADDSQM (l'association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain).

Fruit de trois ans de travail engagé auprès de personnes qui sont aux prises avec la même problématique, ce dossier-choc prend la forme d'un recueil de témoignages poignants qui a pour but de lever le voile enfin sur une dure réalité que le politique comme le médiatique cherche depuis longtemps et ce, par tous les moyens, à occulter : l'endettement des personnes qui vivent grâce aux revenus de l'assistance sociale.

Attention, ici, on ne parle pas de prêts contractés auprès d'institutions financières, de soldes de cartes de crédits impayés, ni de dettes de jeu, mais bien de dettes envers le gouvernement, le Ministère de la Solidarité lui-même, qui se garde le droit de réclamer et de prélever des montants astronomiques aux personnes à qui il vient en aide et ce, pour des raisons complètement bidons.

L'émotion était palpable en cette soirée de lancement où étaient présents bien sûr les militants salariés de l'ADDSQM à qui l'on doit ce dossier, des militantes de plusieurs autres organismes communautaires, ainsi que le député de Québec solidaire dans Taschereau, Étienne Grandmont. Ce dernier a d'ailleurs pris la parole pour saluer le travail de l'ADDSQM, en soulignant la force des témoignages contenus dans ce dossier, et l'importance de le faire connaître auprès des élus à l'Assemblée nationale. Tout en promettant de distribuer des copies de ce dossier à ses collègues de l'Assemblée, il a qualifié l'enjeu de « violence institutionnelle » faite envers les personnes les plus vulnérables de notre société. Le député, tout comme les militants, espèrent que les choses changent.

## Un enjeu peu connu

Mais, de quoi parle-t-on, concrètement ? On parle d'Audrey, par exemple. Audrey, qui, après avoir rencontré des problèmes sur le marché du travail, devient prestataire de l'aide de dernier recours. Son chèque, avec lequel elle doit se loger et se nourrir pendant un mois, est de 597,29\$. Quand son père décède, elle reçoit en héritage la modique somme de 2 000\$. Elle ne le déclare pas, naturellement. C'est un cadeau, un don qui lui revient. Mais, l'aide sociale l'entend autrement, et il lui réclame le montant de 1 191\$ qu'elle doit lui rembourser comme si cet héritage, elle le lui avait emprunté.

C'est aussi la jeune Flavie qui, à peine majeure, réussit enfin à se sortir d'une situation de violence conjugale, mais qui doit maintenant 45 000\$ à l'aide sociale ! Son conjoint a décidé de se venger d'elle et de la « dénoncer » auprès du ministère, qui considère maintenant qu'elle n'avait pas droit aux prestations qui lui ont été versées pendant qu'ils étaient ensemble. Au début, la dette de Flavie était de 18 000\$. À cause des intérêts, elle s'élève aujourd'hui à 45 000\$.

Le problème, ce sont ces dettes que dénoncent l'ADDSQM. Des dettes qui sont d'abord « créées de toutes pièces par le ministère », selon Renée Dubeau porte-parole de l'organisme. Des dettes qui sont « soumises à la loi du marché », c'est-à-dire aux « intérêts ». Les sommes dues finissent donc nécessairement par dépasser de loin ce qui est réclamé au départ, ce qui augmente de façon tragique la détresse des personnes assistées.

Remercions donc tous en chœur l'ADDSQM, les Audrey et les Flavie de ce monde qui ont eu le courage de témoigner malgré la honte, l'isolement, les préjugés. Il est plus que temps que cesse cette pratique abusive de notre gouvernement qui, sous prétexte d'aider les gens à se sortir de la pauvreté, invente des pièges et des règles en jouant aux grands frères intimidateurs des personnes assistées. Et parions que nous ne voyons que la pointe de l'iceberg avec ce dossier...

*Merci à la Caisse d'économie solidaire Desjardins pour son appui au FSGP!*

FONDS DE SOLIDARITÉ DES GROUPES POPULAIRES

**La défense des droits, j'y crois!**

Saviez-vous que vous pouvez appuyer le Fonds en ligne?  
[fsgppq.org/don](http://fsgppq.org/don)

## Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest  
 Québec (Québec) G1K 1K2  
 418-648-8043  
[info@droitdeparole.org](mailto:info@droitdeparole.org)  
[droitdeparole.org](http://droitdeparole.org)

*Droit de parole* a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation.

*Droit de Parole* n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la

Culture et des Communications du Québec.  
 Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec  
 ISSN 0315-9574  
 Courrier de 2<sup>e</sup> classe  
 N° 40012747

Tirage : 6 000 exemplaires  
 Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.  
 Disponible en présentoirs  
**Équipe du journal :**  
 Andréann Poirier, Francine Bordeleau, Yorik Godin, Robert Lapointe, Simon M. Leclerc, Monique Girard, Alexandre

Dumont, W. Stuart Edwards, David Johnson  
**Coordination :** Nathalie Côté  
**Révision :** Alexandre Dumont, Lorraine Paquet, R. Martel  
**Design :** Marie-Isabelle Fortin  
**Collaboration spéciale :**  
 Nicole Moreau, David Johnson, Marie-Joëlle Hotte, Gilles Simard,

Malcolm Reid  
**Photos :** DDP, Andréann Poirier, Francine Bordeleau, Stewart W. Edward  
**Illustrations :** Claude Bélanger  
**Imprimeur :** Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho

# Adieu au 17 de La Barricade

Par **Hélène Matte**

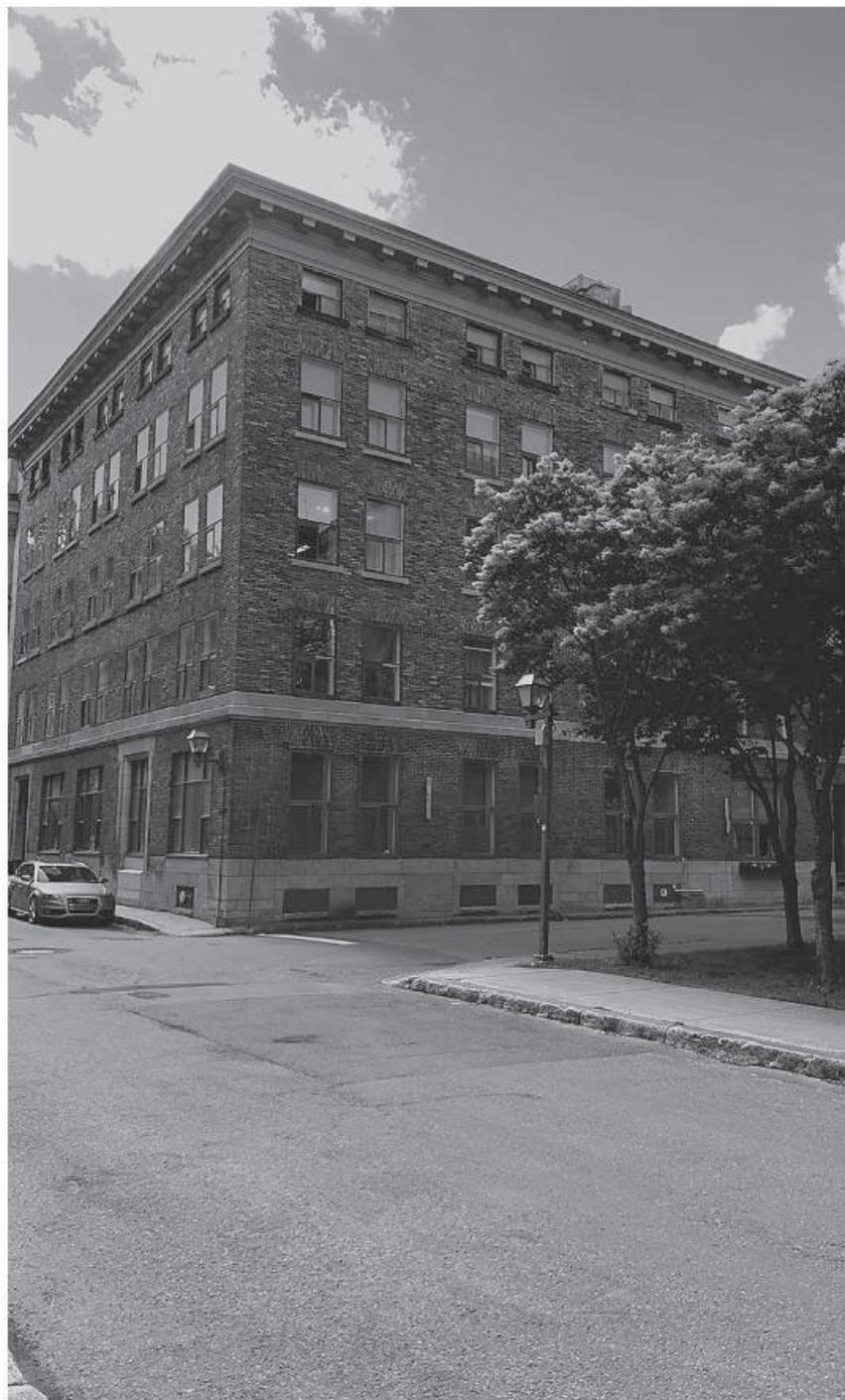
En 2022, on apprenait que le 17 rue de la Barricade sera transformé en logements touristiques. La nouvelle est banale. Combien de milieux de vies et d'ateliers d'artistes ont été annihilés par l'industrie touristique depuis un, dix ou trente ans? Nul ne tient le compte. On s'attend à ce que le nouveau propriétaire procède de la même manière qu'avec l'édifice voisin, Les Lofts Saint-Pierre, qui lui appartiennent également. Ainsi on ne se réjouit qu'à demi qu'il préserve le caractère patrimonial du lieu. Dans les faits, il n'a pas le choix et ne s'en tient qu'au façadisme.

Or, si la nouvelle n'a rien d'exceptionnel, l'endroit, lui, l'est. Construit en 1905, le bâtiment industriel de quatre étages servait notamment au transbordement de marchandises. On y trouvait encore des fenêtres immenses, de hauts plafonds, des parquets aux larges lattes de bois et des murs en briques. Les étages avaient été séparés par des pièces mal isolées qui servaient officiellement d'ateliers. Il y avait des locaux d'entreposage et des coffres forts. L'endroit paraissait désert. Ça sentait le Varsol et la vieille fumée de cigarette. Malgré la fonction commerciale du lieu et son entretien douteux, des personnes y habitaient. Le 17 rue de la Barricade était le seul endroit où, prenant un verre lors d'un vernissage d'exposition, on pouvait croiser quelqu'un en robe de chambre qui partageait la salle de bain du même étage que la galerie. Le bâtiment, plutôt anonyme, situé entre le Musée de la Civilisation, La Caserne et des appartements huppés de la rue Saint-Pierre, était on-ne-peut-plus underground.

Monsieur Tailleux, l'ancien propriétaire, avait fait preuve de largesse, ce qui faisait l'affaire des locataires bénéficiant de prix avantageux. Cela avait moins plu aux autorités financières qui lui avaient donné du fil à retordre pour toutes les taxes qu'il avait omis de calculer. Par contre, tous s'accordaient à propos de sa gentillesse. Le nouveau propriétaire est d'un autre acabit. Bien

que, dans le Journal de Québec (article du 6 septembre 2022), Gestion Patrick Thériault Inc. prétendait agir de bonne foi envers les locataires, c'est un mépris terrible qu'il a manifesté lors d'un entretien, quand a été mentionné que les résidents (ceux qu'il traitait de raclure) auraient autrement pu bénéficier de mois de loyer et de déménagements gratuits et que des normes, sinon de la décence, s'appliquent particulièrement quand il s'agit de personnes âgées. Car bien qu'il se soit cru munificent en affichant l'avis d'expulsion un an d'avance, c'est plutôt à l'anxiété et à la détresse qu'il a contribué. À une semaine de la date butoir, quelques-uns ne savaient pas encore où ils déménageraient. Combien, se sont finalement trouvés sur le carreau? Nul ne tient le compte.

Combien d'histoires, de gens et d'œuvres le 17 de la Barricade a-t-il vu passer? Personne n'a tenu de compte, néanmoins deux de ses artistes ont eu la bonne idée de documenter le lieu durant cette transition décisive. Autrement engagés, ils ne dénoncent pas directement l'éradication des lieux alternatifs, le manque de logements à prix modiques ou l'adversité à laquelle les artistes font face. Si tout cela fait office de décor, leur long métrage brosera plutôt un portrait des lieux, par le biais des gens qui ont ouvert leurs portes pour témoigner de leur expérience dans cet espace singulier. Tandis qu'on a beaucoup plus hâte de voir leur film que de constater les rénovations, David Nadeau Bernatchez et Sonia Plourde présentent le synopsis du projet en cours : « Le 17 de la Barricade se dresse au cœur du Vieux Port de Québec. Alors que tout le quartier s'est progressivement remis à neuf depuis 30 ans, cette bâtisse porte toutes les traces de son âge. Depuis 1984, elle abrite les ateliers de plusieurs artistes et artisans, ainsi que quelques résidents. En février 2021, le 17 de la Barricade a été vendu et se prépare désormais pour sa nouvelle vocation: des logements touristiques. La persistance des choses témoigne de la fin d'un cycle. »



Crédit photo : Sonia Plourde

## Dans nos archives : Volume 1, numéro 1, septembre 1974



Pour souligner sa cinquantième année de publication, *Droit de parole* puisera tout au long de l'année dans ses archives. Ici, une illustration publiée dans le tout premier numéro du journal.

Au début des années 1970, plus de 1000 logements avaient été démolis par la Ville pour faire place à la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency, laissant de nombreux locataires à la rue. L'organisation citoyenne d'alors, le comité des citoyens de l'Aire 10, très actif en Basse-ville, dénonçait ces démolitions et s'opposait même déjà à un « Lien Direct Québec-Lévis », comme on l'appelait à l'époque. Leur crainte principale? La construction d'autoroutes supplémentaires au centre-ville.

Le comité de citoyens revendiquait non seulement de meilleures conditions de logement pour le « monde ordinaire » comme il disait à l'époque, mais aussi l'augmentation du salaire minimum à 2,50\$ de l'heure pour le « petit salarié ». (NC)

# La crise du logement dans Maizerets et le combat de la gentrification

Par Marie-Joëlle Hotte



Lors d'une conférence de presse de la Table citoyenne Littoral Est pour le droit au logement le 16 janvier à l'Hôtel de Ville de Québec. Photo : Anthony Cadoret

En 1966, quartier Saint-Roch, Québec. Le comité de citoyens l'Aire 10 (CCR-10) voit le jour. L'un de leurs premiers enjeux est le logement. La ville de Québec, qui a des projets d'aménagements pour le quartier, souhaite déloger bon nombre de résident.e.s pour faire place à des autoroutes, des hôtels, des tours à bureaux, etc. Le CCR-10 ne veut pas se laisser faire, alors qu'un sondage indicatif révèle que 97% des gens qui habitent le quartier souhaitent y demeurer. Quelle sera la réponse de la Ville à ce sondage et aux échanges avec le comité?

La création d'un nouveau HLM: les appartements St-Pie-X. À cette époque, c'est le deuxième plus gros projet immobilier public du Québec, après les habitations Jeanne Mance à Montréal. Ainsi, à plusieurs kilomètres de Saint-Roch, ce HLM impo-

sant voit le jour et on peut le reconnaître à ses deux tours facilement distinguables. Les appartements St-Pie-X voient le jour dans le but de relocaliser les résident.e.s contraint.e.s de déménager. Cette information concernant le lieu de relocalisation, les résident.e.s l'apprendront dans les journaux! Ces mêmes personnes, qui ont été délogées de leur secteur contre leur gré vers la fin des années 60, se retrouvent aujourd'hui dans le quartier Maizerets, qui, comme l'était le quartier Saint-Roch à l'époque, est dans la mire de la ville pour du développement d'envergure.

Le quartier Maizerets présente un indice de défavorisation très élevé. En effet, avec des revenus annuels de moins de 40 000\$ pour le trois quarts des ménages, l'inflation frappe de plein fouet le quartier. La situation est d'autant plus préoccupante, quand on considère que le tiers de ces ménages consacrent déjà plus de 30% de leurs revenus pour payer leur loyer. L'inflation et la crise du logement touchent toute la Ville de Québec, mais sont accentuées dans plusieurs quartiers de la ville, dont Maizerets, en raison des nombreux projets de développement en cours qui le concernent, comme la venue du Tramway, la construction du nouveau centre hospitalier et, surtout, la zone d'innovation techno-industrielle InnoVitam. Les projets de développements d'envergure

amènent des changements dans le tissu social des quartiers. Dans Maizerets, des tours à condos très dispendieux font leur apparition un peu partout et de nouveaux commerces s'ajoutent pour répondre aux besoins de nouveaux travailleurs qui arriveront éventuellement dans le quartier. Tous ces changements font monter le coût des loyers pour les habitants de Maizerets déjà présents. Le risque que plusieurs propriétaires et locataires se retrouvent dans l'obligation de déménager et de s'éloigner du quartier est grand. Ce phénomène s'est produit dans Saint-Roch en 1966 et il se reproduit aujourd'hui dans Maizerets. Les personnes à faibles revenus risquent de devoir céder leur place à une population plus riche qui a les moyens de vivre dans le quartier avec ses nouveaux standards. Quel avenir souhaitons-nous pour nos quartiers? et leurs citoyen.ne.s?

## Le Tribunal administratif du logement (TAL) : un service encore en confinement

Par Nathalie Côté

Une diminution de l'accès aux services du Tribunal administratif du logement (TAL, ancienne Régie du logement) a été observée dans plusieurs villes du Québec depuis 2020. Le Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec (RCLALQ) en fait état dans un rapport publié en décembre dernier : « Alors que la majorité des services publics sont de retour à la normale suite à la pandémie, le TAL ne suit pas cette voie. En plus d'accuser cette année un retard de près de 70% dans le nombre d'entrevues et visites à l'accueil comparativement à l'année précédant la pandémie, la prise de rendez-vous pour l'ouverture d'un dossier ou pour poser des questions à un préposé est toujours obligatoire. »

Le modèle de la pandémie qui imposait la distance physique entre les personnes et le moins de contact possible a donc été conservé au TAL. Et cela vaut autant pour tout le monde : propriétaires ou locataires.

Un locataire qui s'est présenté au bureau du TAL de Québec en a fait l'expérience et nous a confié qu'avant

la pandémie, les gens pouvaient se présenter à l'improviste au bureau et attendre dans une salle jusqu'à ce qu'un préposé se libère. Dorénavant, c'est un agent de sécurité qui accueille les citoyens et les citoyennes et c'est lui qui va chercher un préposé qui fixe ensuite un rendez-vous.

L'accueil varie selon l'agent de sécurité. Un autre locataire s'est présenté au même bureau de Québec il y a quelques semaines. L'agent de sécurité lui a répondu de prendre rendez-vous par téléphone ou par Internet.

### Tout par Internet?

Comme le souligne Cédric Dussault, le porte-parole du RCLALQ : « Les comités logements nous rapportent qu'il est difficile pour les locataires d'obtenir un rendez-vous rapidement. » Le TAL invite les citoyens à les contacter par téléphone ou à consulter son site internet du TAL. Mais, tout le monde n'a pas accès à Internet et cela en prive les personnes les plus démunies. »

N'est-ce pas là un autre exemple de la diminution d'accès à l'œuvre dans les services gouvernementaux? Selon Frédéric Carrier, animateur en alphabétisation, avoir les services par téléphone, c'est le minimum. L'idéal est de pouvoir parler ou rencontrer quelqu'un pour ceux et celles qui ne sont pas capables de prendre leurs rendez-vous en ligne.

La Régie du logement n'a pas seulement changé de nom. Elle a aussi changé de philosophie. Le TAL envoie de plus en plus des locataires s'informer auprès des comités logements et des associations de leur quartier. C'est ce qu'observent les associations de locataires à travers le Québec : « Depuis plusieurs années, le RCLALQ et ses membres constatent une hausse de plus en plus importante de locataires qui n'arrivent pas à obtenir des services du TAL et qui doivent se tourner vers les comités logements. Pourtant, notre mission n'est pas d'être le cheap labor de l'État », souligne Cédric Dussault du RCLALQ.

# Le gel des loyers pour traverser la crise ?

Par Nathalie Côté



Nicole Dionne lors de la manifestation le 1 février pour le gel des loyers. Photo : DDP

« Ça fait des années qu'il y a une crise du logement. On veut que le gel des loyers soit appliqué maintenant », demande Nicole Dionne de la Coalition de Québec contre les hausses des loyers.

Un gel des loyers pourrait être temporaire et durer quelques années, comme elle l'explique. Il s'agit d'un outil pour résoudre la crise du logement à court terme. « Cela pourrait se faire par décret et s'appliquer, par exemple, à tous les logements, sauf ceux qui ont eu des rénovations majeures. Cela s'est déjà fait ailleurs, à Vancouver, en Ontario, en France, » rappelle Nicole Dionne.

La revendication du gel des loyers est une revendication du Regroupement des comités logement et des associations de locataire du Québec (RCLALQ) qui date de plusieurs décennies. À sa fondation en 1978, le RCLALQ s'est d'abord appelé le Regroupement pour le gel des loyers. C'était alors une revendication phare.

« On est dans une crise sans précédent » constate Nicole Dionne, travailleuse au BAIL « Depuis le début de l'année 2023, il n'est pas rare que les locataires reçoivent des avis d'augmentation de 20\$, 40\$ ou 60\$ par mois. » Le nombre de locataires qui contacte le BAIL pour demander de l'aide a décuplé. En trois semaines, il y a deux-cents dossiers ouverts au BAIL, alors qu'habituellement en début d'année, il y en a quelques dizaines. De l'automne 2019 à 2022, il y eu une augmentation de 13% du coût des loyers. Si la fixation des loyers par le TAL (tribunal d'aide au logement ancienne Régie du logement), était obligatoire, l'augmentation aurait été de 3%. » Nicole Dionne travaille au BAIL depuis 1978 et n'a jamais vu une situation pareille.

Les augmentations des loyers, doublés du faible taux de logements disponibles, s'ajoutent à l'augmentation actuelle du coût de la vie. D'autres statistiques permettent de comprendre l'ampleur de la crise. Depuis vingt ans, le coût de la vie a augmenté de 50%, alors que celui des loyers a augmenté de 80%.

## Les personnes plus démunies touchées

Même si l'augmentation du coût de la vie a des effets sur tout le monde, propriétaires comme locataires, la crise du logement actuelle a des répercussions plus importantes chez les personnes à faibles revenus. À Québec, le montant moyen pour un logement de quatre pièces et demie est de 975\$ par mois selon les dernières statistiques de la Société canadienne d'hypothèque et de logement. Du côté de la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ), on refuse un contrôle obligatoire du prix des loyers par l'État et on propose plutôt des investissements dans les logements sociaux pour régler la crise.

Les associations de locataires constatent que les hausses les plus marquées se trouvent dans les quartiers où les loyers sont les plus bas : dans Saint-Roch, Vanier, Saint-Sauveur, le Vieux-Limoilou. « Les plus importantes augmentations et les évictions se passent dans ces quartiers-là » précise Nicole Dionne. Ces fortes augmentations doublées d'un taux d'occupation très bas donnent de moins en moins de choix aux locataires. Surtout à ceux et celles à faibles revenus.

Les associations ont demandé une rencontre avec la nouvelle ministre responsable de l'habitation, France-Hélaïne Duranseau. En vain. Elle a déjà rencontré la CORPIQ. La ministre, ancienne agente immobilière dans le secteur commercial, n'avait pas encore rencontré le RCLALQ au moment d'écrire ces lignes : « Notre espoir c'est d'augmenter la pression des locataires sur le gouvernement, » souligne Nicole Dionne.

Les associations sont ouvertes à la discussion. Elles revendiquent un contrôle des loyers pour que les taux d'augmentation émis chaque année par le Tribunal administratif du logement (TAL) soit obligatoire et non appliqué selon la bonne foi des propriétaires. Devant une hausse abusive, ce sont les locataires qui doivent faire les démarches auprès du TAL. Tout repose donc entre leurs mains.

## Les Québécois encore un peuple de locataires ?

On disait à une certaine époque que le Québec était un peuple de locataires. Est-ce toujours le cas ? « Ça a changé, précise Nicole Dionne. Avant c'était 50% locataires, 50% propriétaires au Québec. Maintenant c'est 43% de ménages locataires. » C'est à Montréal que 65% des locataires du Québec se trouvent. Et partout au Québec, ils sont dans les quartiers centraux des villes. Nicole Dionne s'interroge : « Alors que presque la moitié de la population du Québec est locataire, c'est une aberration qu'il n'y ait pas plus de protection pour les locataires. »

## Atelier sur la hausse des loyers (gratuit)

Le 11 MARS 2023. Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur 145, rue Bigaouette (Patro Laval) Inscriptions : 418 529-6158 | info@cccqss.org



Manifestation du 1er février à Québec. Photo: Stuart Edwards

# ILLUMINA : Un projet social et artistique pour créer des ponts dans St-Roch

Par Gilles Simard, participant

« Moi, j'aime vivre ici... Les gens sont gentils. Et puis, surtout, y a pas de fusils à tous les coins de rue comme dans mon pays! (Un migrant) – Je suis une inconditionnelle de Pech et du Centre communautaire l'Amitié, j'aime le quartier, j'y suis née, mais depuis quelques temps, je surveille mes arrières, parce que je vis un gros sentiment d'insécurité à certains endroits. (Une citoyenne) – Je vais partout sur St-Joseph : à Gabrielle-Roy, Lauberivière, au Parvis, au Rendez-vous centre-ville, mais n'empêche, j'ai hâte en titi d'avoir mon HLM pour me caser! » (Un chambreur). – Moi, j'aimerais ça voir une sorte d'immense parc de verdure dans St-Roch, où l'on pourrait accueillir tout le monde comme ils arrivent, poqués, maganés ou pas. (Une paire-aidante en santé mentale).»

Voilà autant de réflexions typiques, souvent enrichies d'anecdotes truculentes (ci-haut), qui ont été émises par les participants-es durant les ateliers Mémoire Mix qui se tiennent depuis début février dans différents organismes communautaires du quartier St-Roch (Centre multiethnique de Québec, Pech-Sherpa, Goudor, Engrenage et YMCA), le tout dans le cadre d'Illumina, un projet de recherche-action mené conjointement par le Centre de recherche CERVO (IUSMQ) et l'organisme Pech-Sherpa (volets communautaire et artistique).\* Un projet donc, qui vise une meilleure reconnaissance des personnes vivant en marge de la société dite « normale » (itinérance, maladie mentale, toxicomanie, décrochage, etc.), tout en dégageant les frontières de la « cohabitation sociale » comme enjeu de fond, et en se servant de l'art, du dialogue et de la création

comme outils pour restaurer un climat social qui s'effrite trop facilement par moments. Pensons seulement ici, à toutes les tensions vécues ces dernières années dans des espaces mixtes tels le Parvis de l'église, le Carré Lépine, la rue Du pont et le Parc Jean-Paul L'Allier, tout cela dans un quartier St-Roch littéralement dévasté par de gros chantiers urbains, et dont les nombreux services étaient devenus pratiquement inaccessibles à cause des mesures sanitaires parfois exagérées pour contrer la pandémie de Covid (bibliothèques, organismes publics, refuges, commerces, etc.). Par moments même, St-Roch était comparable à une fourmilière humaine dans laquelle on se serait amusé à donner des coups de pied, tellement les gens avaient perdu leurs repères, tellement les gens avaient l'air de tourner en rond.

## Créer des ponts, avec l'art comme médiation

Mais qu'en est-il vraiment de ce projet qui vise à créer des ponts entre les communautés? Une nouvelle « bébitte-de-lologue »? Encore un de ces projets « cool » et fumeux qui va aller s'empiéter sur les autres, sans changer grand-chose en bout de ligne?

Que non! Issu d'une première réalisation entre Cervo et Pech-Sherpa (À visage humain), Illumina, qui rassemble des compétences de toutes sortes et qui tient actuellement (en février) ses ateliers de discussion animé par l'animateur bien connu Marc De Konink, entend bien, ensuite (en mars-avril), enclencher avec d'autres ateliers artistiques, Passeurs de rêve, animés ceux-là par des professionnels-les du milieu.

Des ateliers qui seront certainement un gros « plus » pour St-Roch, quand on se rappelle comment l'art et ses réalisations ont pu servir de déclencheurs positifs dans le développement du quartier, au fil des années. Pensons ici aux initiatives citoyennes du citoyen Marcel Landry, durant la très morose époque de « St-Roch Plywood » (années 90), à celles des Îlots Fleury I et II de Louis Fortier, Hélène Matte, Julie Picard et autres (1990-2000), ainsi qu'à toutes ces réalisations d'art, d'aménagements ou d'embellissements venant d'artistes, de groupes ou de simples citoyens-nes (Verdir St-Roch, Pech-Sherpa, parc de la Salle-du Parvis, Job Arts, murales, fresques, etc.). N'est-ce pas que la beauté engendre un sentiment de fierté?!

Cela dit, ces deux séries d'événements (ateliers Mémoire Mix et Passeur de rêves) culmineront avec deux événements majeurs, soit la mise sur pied d'un parcours citoyen dans le quartier (avec expositions collectives et vidéo pour appuyer) et un grand forum citoyen, en juin, où tout le monde, participants-es aux ateliers, citoyens-nes, élus-es et autres pourront se faire entendre.

Illumina, un projet qui promet une belle et généreuse effervescence sociale et artistique. Assez pour faire revenir la statue de « St-Roch et son chien » au-dessus de l'église? Pourquoi pas!

\*CERVO est relié à l'Institut universitaire en Santé mentale de Québec.

L'horaire des activités d'Illumina apparaît sur sa page Facebook



Des participants-es à l'un des ateliers Mémoire Mix qui se tenait en début-février dans les locaux du YMCA, à Québec. Photo : Francine Saillant



Un après-midi de février devant l'église Saint-Roch. Photo: DDP

Rencontre avec Mary-Lee Plante du Regroupement d'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIQ)

## Pour ne laisser personne dehors

Par David Johnson

La vague de froid du début février était une urgence pour ceux sans logement ou sans autre lieu chaud auquel ils devraient avoir droit. L'urgence a mis à l'épreuve les ressources déjà inadéquates pour faire face à la crise d'itinérance à Québec. Avec des températures en bas de  $-30^{\circ}$ , il fallait agir vite pour trouver des solutions et s'assurer que personne n'était laissé dehors.

Le constat de Mary-Lee Plante, organisatrice communautaire au RAIQ: « C'était loin d'être parfait, mais il y a eu une nette amélioration par rapport à ce qu'on a pu voir dans les dernières années. »

La Ville et le CIUSSS ont été appelés à jouer un rôle de leadership, ce qu'ils ont réussi à faire. Mary-Lee Plante déplore cependant un manque de ressources et de planification structurante nécessaire pour faire face à la crise de l'itinérance; à chaque année le milieu doit répondre aux urgences à la pièce. « On est maintenu dans cette précarité qui ne nous permet pas de nous déployer comme on voudrait. »

### Les refuges à leur limite

L'Auberivière, le YMCA, la Maison Dauphine, le Projet LUNE, la Cheminée nocturne... « tout le monde est allé à son max. C'est sûr qu'il n'y avait pas de lits pour tous » - dans un réseau de refuges déjà saturé à Québec. Mais une place au chaud a été fournie à tout le monde dans le besoin.

Les services aux itinérants, en manque chronique de ressources, ne sont pas capables de répondre aux besoins de façon fiable. « Pourquoi c'est plus acceptable de laisser quelqu'un dehors quand il fait  $-20^{\circ}$ , mais pas lorsqu'il fait  $-40^{\circ}$ ? » se demande-t-elle. « Ou bien quand il pleut pendant trois jours où toutes leurs affaires sont mouillées? C'est à la longueur de l'année qu'il faut avoir un continuum de services consolidés - et non pas juste au centre-ville. »

Mary-Lee fait la comparaison avec le système hospitalier : « On investit là-dedans; des lits il y en a, personne ne remet ça en question. Pourquoi est-ce que ce serait différent pour des ressources pour des gens en situation d'itinérance? » Selon elle, la norme devrait être qu'il y ait une place pour tout le monde.

Plus de ressources mènerait à plus d'itinérance? « C'est tellement l'un d'être en situation d'itinérance », répond Mary-Lee, avec sarcasme. « On est vraiment dans des vieux préjugés ... À un moment donné, est-ce qu'on ne peut pas juste accepter l'humain dans toute sa diversité? »

« Si on avait les moyens de nos ambitions, on aurait un beau filet communautaire et ça aurait un impact réel sur les conditions de vie des gens en situation d'itinérance. Du moment que tu améliores les conditions de vie, que tu leur donnes un peu d'espoir, que tu leur donnes une dignité et reconnaît leurs existences tels qu'ils sont, après ça, pourquoi est-ce que la personne ne voudrait pas aller mieux? »

### Les seuils d'acceptabilité

Durant la vague de froid, les refuges ne refusaient personne, contrairement à ce qui peut se passer en temps normal. Mary-Lee note que les refuges n'ont pas vraiment le choix sauf de restreindre l'accès à leurs ressources. « Si tu acceptes certains comportements, ça peut être au détriment de quelqu'un d'autre. »

Les refuges comme l'Auberivière, qui servent un relativement grand nombre de personnes, doivent avoir des critères plus serrés quant aux comportements acceptables dans leurs milieux, selon Mary-Lee. « C'est important d'avoir des organismes plus spécifiques qui vont répondre à ces besoins. » Le projet LUNE, par exemple, est un refuge pour femmes, qui ne refuse pas les personnes ayant consommé, et ceci notamment pour leur propre sécurité. « Il n'y a pas d'autre option », observe Mary-Lee.

### Le Local

La fermeture en 2022 du Local, « le fameux Local », le lieu de rencontre au sous-sol de l'église Saint-Roch, est « une blessure qui reste dans le milieu », selon Mary-Lee. « C'est encore difficile aujourd'hui parce que les conséquences, la pression, de l'absence d'un lieu comme ça se fait toujours sentir. »

La Ville de Québec a annoncé qu'elle deviendra le locataire du sous-sol de l'église et il y a une possibilité que ce lieu servira encore la population itinérante. Pour le RAIQ: « Il manque des ressources, des milieux de vie notamment. C'est quelque chose d'essentiel. » Le Local permettait aux itinérants d'avoir un sentiment d'appartenance à un endroit, d'être accueilli, de rencontrer du monde. Le Local avait ses enjeux, liés au fait que c'était le seul endroit de ce type et était appelé à servir un grand nombre de personnes. « La solution est d'avoir plusieurs petits locaux ici et là - en périphérie aussi. »

### Besoin de services à plus petite échelle

« Le centre-ville est la pointe de l'iceberg de ce qui se passe ailleurs », selon Mary-Lee Plante. « Des gens qui n'ont pas de services s'amènent vers le centre-ville, se concentrent, ça accentue les tensions. » Sans compter que les gens qui viennent en ville pour ces ressources doivent s'éloigner de leurs milieux de vie et leurs réseaux, ce qui peut créer d'autres difficultés pour eux. En plus, « ce n'est pas tout le monde qui aime aller dans des ressources où il y a plein d'autres gens. »

« On a quand même un beau filet de ressources dans la région de Québec », selon Mary-Lee Plante. « Mais on sent qu'on atteint notre point de rupture avec la pandémie, avec la pénurie de main d'œuvre... on est capable de faire un peu plus une fin de semaine durant le grand froid pour que personne ne meure mais la norme devrait être qu'il y a de la place pour tout le monde » conclut-elle.

# Conte d'hiver

*Où on découvre, et on regarde en face, les choses qui terrifient les gens d'esprit progressiste en cet hiver 2023...*

Par Malcolm Reid



Noël.

La grande fête de l'hiver.

C'est un solstice. Astronomiquement, météorologiquement, planétairement.

C'est la période des Fêtes, comme dans le nouveau langage québécois.

Et c'est bel et bien une fête, un grande fête, une fête religieuse. C'est la commémoration de la naissance d'un enseignant nommé Jésus.

Le nom de la fête en anglais souligne ce côté religieux. C'est CHRIST... MAS. Une messe pour le Christ. (Même si c'est le monde anglophone qui a mené le bal de la désacralisation du Christmas.)

Mais ça arrive presque à la fin de l'année sur le calendrier. Donc, Noël est un temps pour des bilans, pour des pronostics. Un moment pour évaluer l'air du temps.

Dans ce conte, j'évoque ce qui est arrivé à moi, et à ma partenaire de vie, en fait de bilans à Noël 2022. On avait invité du monde. Pas beaucoup de monde - quatre personnes - juste un peu de monde pour fêter avec nous, le soir du 25 décembre.

Et notre monde s'est garoché dans les bilans. Mais ce qui est arrivé c'est que notre petite soirée de six personnes s'est scindée en deux partys, l'un était un lunch vers 1 heure de l'après-midi... Et un second, un souper à 5 heures du soir.

Alors, écoutez mon récit, chers amis. (J'ai changé les noms, résumé succinctement les propos, et ainsi mon reportage devient fiction. Cela devient un Conte d'Après-Noël.)

À 13 heures 35, le premier groupe est arrivé. D'abord, la guerre en Ukraine a été le sujet abordé. Les deux dames présentes exprimaient le même outrage. Mais vient la question : « Que faire? ». Elles avaient des réponses différentes. L'une a dit : « Cette guerre en Ukraine! Ça nous arrache le cœur. Je zigouillerais Poutine avec joie si j'en avais la chance. »

L'autre dame a dit : « Non. Je ne veux pas tuer personne. Faut trouver autre chose. Sert à rien d'être belliqueux. Je ressens cela au fond de moi. »

Un des gars a dit : « On a vu Poutine à la TV avec les femmes et les veuves russes de la guerre. Il est obligé d'essayer de se justifier devant elles. La solidité de ses appuis dans son propre pays montre des fissures. »

Je suis intervenu : « L'élan destructeur est présent en tout humain. L'ego veut avoir raison sur l'autre. Mais l'élan vers la justice, vers l'entente avec d'autres humains... ça existe aussi, en chacun de nous. Dans une ambiance de guerre, de recrutement, de crise, l'élan constructif peut l'emporter seulement si des gens sont fidèles à lui, de façon très coriace, s'ils freinent l'élan meurtrier. Et si les circonstances ou le bon élan peut émerger ont été bâtis. En Russie aujourd'hui, quelques-uns résistent comme ça. Je les salue! »

Le gars a dit : « Oui. C'est pas facile. Faut dire non. Faut dire stop. »

Une question finale : « Si on tuait Poutine, un autre Poutine surgirait, non? Dis-moi - comment Poutine a-t-il marché vers le pouvoir? Comment la Russie était-elle dans sa période communiste? Comment la Russie a-t-elle vécu sa période post-communiste? »

Juste comme le premier duo d'invités quittait la maison, on pensait qu'on pourrait respirer un peu... Mais, le premier des deux invités du soir frappe à la porte.

Il était un homme de science, ce premier arrivé du soir. Même à Noël, pas de Jésus pour lui! Il apportait du vin blanc.

Le deuxième invité était un homme de Jésus. Il apportait de la bière blonde.

La discussion s'orientait tout autrement.

L'Ukraine n'a presque pas été mentionné. Poutine l'envahisseur quasiment oublié!

C'était l'Évangile contre le Matérialisme.

L'homme a la bière blonde : « Je pense que nous apprenons les rudiments de la paix dans notre enfance. De nos parents. Quand on nous lit des histoires de Jésus. Ou quand on nous inculque d'autres idéaux nobles, humanistes. N'est-ce pas? »

J'étais un peu sceptique, n'ayant pas été élevé dans le judéo-christianisme. « On l'appelle le Prince de la paix, Jésus de Nazareth. Mais il y a tant de versions...

Il est intégré à des philosophies de guerre, aussi. On cite : « Je ne viens pas pour amener la paix, mais le glaive. » On le prie pour le succès des armées. Et quand il parle du paradis et de l'enfer? La géhenne? Ne dresse-t-il pas un champ de bataille là?

De vertus récompensées et du mal puni? »

Le soleil commençait à se coucher. On était près du solstice d'hiver, non?

La conversation se tournait vers trois faits divers canadiens de la semaine précédente. Deux se passaient à Toronto.

Toronto-the-Good, on disait ironiquement dans mon enfance. Toronto n'est plus Protestant-et-puritan comme elle était. Mais elle garde une réputation de métropole calme, sage, modérée.

D'abord la télévision nous avait raconté un locataire dans un condo qui s'est fâché contre des membres du conseil d'administration du condo et les a fusillés dans leurs appartements.

Un jour plus tard, la télévision nous a raconté l'histoire d'un groupe d'une demi-douzaine d'adolescentes ou pré-adolescentes qui se sont rencontrées sur l'Internet. Elles se sont concertées sur un plan de tuerie.

Qui a persuadé qui? On ne sait pas, mais les filles se sont rencontrées en ville par la suite. Elles ont tué un homme (un itinérant?) aux couteaux.

Le troisième fait divers, s'est passé à Montréal. Une petite-fille, réfugiée avec sa famille de la guerre en Ukraine, marchait dans la rue, et une automobile l'a renversée, l'a tuée.

« C'est le pire! a dit l'homme de science. Pour moi, c'est le scandale des scandales. Des milliers de gens sont tués par des autos au Canada chaque année. »

Il a enchaîné: « L'auto domine la société et l'État approuve, au point de proposer qu'on creuse un tunnel sous le Fleuve Saint-Laurent pour aider l'automobile à agrandir sa domination. Sous le Saint-Laurent, imagine donc! Sous un Fleuve qui nourrit l'humanité depuis des milliers d'années! Les gens collent à leurs autos, à leur essence d'auto, tellement qu'ils détruisent l'équilibre de la planète. Toutes nos campagnes et nos manifestations ne peuvent pas les dissuader. »

Il reprend mon propos sur l'élan constructif et l'élan destructeur. Tous les animaux chassent, dit-il, tous les animaux tuent. Jusqu'au animaux, qui sont les plus proches cousins de nous, les Grands Singes.

« Les Grands Singes vivent entièrement de végétaux. Ils ont compris que tuer, ça menace leur propre vie. Ils vivent de végétaux et ils sauvent leurs espèces. Sauf que... quand on est rendu dans le plus évolué des Grands Singes - nous, les humains! - l'autorisation de tuer est rétabli. Même l'encouragement à tuer, quand il s'agit d'une guerre. Et quand les réseaux sociaux, établis sans réflexion et sans réglementation, stimulent la curiosité sur le thrill de la tuerie, même des jeunes filles peuvent être séduites. »

L'homme de Jésus plaide pour une vue plus optimiste de l'humanité.

« N'y a-t-il pas un Esprit dans notre vie, nos luttes, nos causes? Un Esprit qui lie tout ça? Et pas juste une évolution biologique? Nos campagnes, notre soif de justice, ne montrent-elles pas cela? Je pense au Magnificat. »

« Le Magnificat? »

« Le Magnificat est un passage dans Saint Luc qui parle des plans de Marie, la mère de Jésus, pour élever son fils dans la voie de la douceur, de l'amour des gens. »

Moi : « En somme, tu dis que Jésus n'aurait pas pu être le grand gourou et l'enseignant qu'il a été, s'il n'avait pas eu... a Jewish mother? »

Je taquinais.

Mais l'homme de Jésus savait me dépasser en taquinerie. Avec un sourire, il m'a dit : « Exactement! »

Mais juste à la fin, une pensée me vient :

« L'élan vers le massacre, on l'a vu dans notre propre ville il y a quelques années. Un jeune homme, très branché sur les sites racistes de l'Internet, a tué des gens dans une mosquée. Au juge il a dit : « Je sentais qu'à chaque fois que je tuais un des leurs, je sauvais un des nôtres. »

En 2022, nous avons fait face au grand potentiel humain de tuerie.

En 2023, trouverons-nous des antidotes? Point d'interrogation. Ce soir-là, il y avait beaucoup de vaisselle à laver.

# Un lien souterrain entre place d'Youville et la station Honoré-Mercier, coin Saint-Jean : une nécessité

Par Nicole Moreau

Un des changements faits au trajet du projet de tramway est de déplacer la station prévue à la place d'Youville au carrefour de l'avenue Honoré-Mercier et de la rue Saint-Jean. L'équipe du projet de tramway ne prévoit pas de lien souterrain entre la place d'Youville et la station.

Cette décision ne me semble pas tenir compte des conditions météorologiques courantes dans cette grande avenue de Québec, où les vents peuvent s'avérer très forts, ce que j'appelle personnellement un « couloir de vents ».

Je me souviens d'un incident qui m'est arrivé lorsque je travaillais dans le Vieux-Québec et que je devais aller prendre le Métrobus pour me rendre à un rendez-vous de santé à Sainte-Foy.

C'était en avril, dans un moment où il peut y avoir des chutes de neige fondante qui commence à glacer en fin d'après-midi et des bourrasques de vent. Soulignons que vers 16 h, la circulation y est très rapide et dense. En raison de vents à plus de 90 km/h, je suis tombée dans

la troisième voie allant vers le nord : j'ai essayé de me relever, mais je suis retombée et j'ai eu très peur. Une infirmière de l'Hôtel-Dieu a dû arrêter sa voiture dans l'espace entre les voies vers le nord et celles vers le sud pour venir me chercher. Je me suis rendue à mon rendez-vous, mais le professionnel m'a dit que j'éprouverais de sérieuses difficultés de mobilité pendant une semaine.

Tout ça est arrivé quelques années avant que le télétravail ne soit à la mode. J'ai quand même pu faire mon travail chez moi à cette occasion.

Si ça m'est arrivé à moi, ça peut arriver à d'autres personnes, que celles-ci soient âgées ou jeunes. On peut en déduire que cette avenue Honoré-Mercier n'est pas faite pour toutes les jambes, comme me l'a suggéré une amie, peu importe la température ambiante.

En raison de cet incident, je ne peux qu'être d'accord avec la demande du Comité de citoyens du Vieux-Québec pour qu'un lien souterrain relie la place d'Youville à cette station

du projet de tramway. Ce lien devrait favoriser l'utilisation du tramway par les citoyens de ce quartier, un tel lien devant être vu comme un compromis pour le déplacement de la station vers Honoré-Mercier.

Est-ce que l'équipe de projet du tramway pourrait accepter cela, malgré le refus déjà signifié? On a tous le droit de changer d'idée quand on se rend compte que ça pourrait présenter de sérieux avantages pour « vendre » ce fameux tramway, mais aussi relier le Vieux-Québec au reste de la ville.

Si c'était ça, je crois que bien des gens du Vieux-Québec pourraient devenir des utilisateurs fréquents du tramway, sinon, une certaine proportion des résidents du Vieux-Québec pourraient avoir le réflexe de continuer à utiliser leur automobile à la moindre occasion.

Entendre cela, c'est entendre les citoyens. N'est-ce pas le discours de l'équipe au pouvoir à Québec?

## Les débardeurs du port de Québec en lock-out depuis septembre 2022

Par David Johnson

Dans un coin de la ville non-passant, les débardeurs du port de Québec maintiennent une ligne de piquetage depuis le 15 septembre 2022, depuis qu'ils ont été mis en lock-out par leur employeur, la Société des arrimeurs de Québec.

On leur rend visite à la fin du mois de décembre; le quart de huit travailleurs est fidèle au poste. Et dans la discussion autour de la poussière rouge, les négociations des conventions collectives et le droit des travailleurs, ceux sur la ligne de piquetage au 1, boulevard Henri-Bourassa, ont beaucoup à dire.

### Recours aux briseurs de grève

Dans l'absence de protections légales, le travail des syndiqués se fait par des briseurs de grève. Stéphane Arsenault, président du syndicat des débardeurs (Local 2614 du Syndicat canadien de la fonction publique), est catégorique: «L'objectif de l'employeur est de détruire le syndicat.» Selon M. Arsenault, l'employeur, la Société des arrimeurs de Québec, saisit l'opportunité que représente la rupture dans les négociations pour poursuivre cet objectif. Et le recours aux travailleurs de remplacement est une des tactiques les plus efficaces pour miner la place du syndicat et la possibilité de négocier collectivement ses conditions de travail.

La loi canadienne permet aux employeurs d'engager des travailleurs de remplacement. À court terme l'employeur n'épargne pas d'argent: en fait, les briseurs de grève sont payés de bonus de 30\$ de l'heure, selon M. Arsenault. Comme le port de Québec est sous la juridiction fédérale, le code de travail du Québec, qui restreint largement l'utilisation de travailleurs de remplacement durant un conflit de travail, ne s'y applique pas.

### Les demandes des travailleurs

Malgré le lock-out qui dure depuis plus de trois mois, les négociations continuent entre le syndicat et l'employeur mais avec peu d'avancement. En haut de la liste des revendications des travailleurs: des questions de qualité de vie, spécifiquement en ce qui concerne

la conciliation travail-famille. «Il y a des groupes de travailleurs qui n'ont droit à aucun congé», dit Sylvain Michaud, vice-président du syndicat des débardeurs. «Ils peuvent en faire la demande mais rien ne le garantit» - avoir une fin de semaine de congé, par exemple. Pour apprendre s'il travaille le lendemain, un débardeur doit appeler son employeur en fin de journée. «Ça veut dire qu'on peut apprendre à 16 heures qu'on travaille à minuit», note Yvon Lavoie. Dans l'état actuel des choses, ils peuvent travailler pendant des semaines sans aucun congé.

Parmi les autres revendications des débardeurs, est une meilleure gestion de la sous-traitance. Actuellement, l'employeur offre de meilleures conditions aux débardeurs sous-traitants qu'aux employés réguliers sous la convention collective. Il s'agit, selon monsieur Michaud, d'une autre stratégie pour ébranler le rôle du syndicat.

Dans l'état actuel des choses, ils peuvent travailler pendant des semaines sans aucun congé. Pour Richard Hodgson, débardeur depuis 35 ans, sa présence sur la ligne de piquetage c'est pour la qualité de vie de la prochaine génération de débardeurs. « Si je demande une fin de semaine de congé, je ne peux pas l'avoir. J'ai souvent eu à travailler 60, 70 jours en ligne...».

### Peu de couverture médiatique

Les débardeurs ne cachent pas une certaine déception à l'égard de la couverture médiatique de leur conflit de travail. En fait, des accidents sur les lieux de travail depuis le lock-out, causés par des opérateurs de machinerie inexpérimentés, ont reçu d'avantage d'attention. Un accident en particulier aurait causé plusieurs millions de dollars de dommages à la grue et aux systèmes de communication d'un navire. Une grue, opérée par un cadre d'une des entreprises opérant au port, aurait écrasé ces systèmes durant une fausse manœuvre. «Le navire a été à quai pendant plus d'un mois parce qu'il ne pouvait plus naviguer», selon Sylvain Michaud. La grue aurait également été endommagée dans l'accident et n'est plus opérable en attendant des réparations majeures.

### Poussière rouge

Un autre avantage d'avoir des opérateurs expérimentés sur la machinerie au port de Québec est ce qui concerne des matières dangereuses. La manipulation de ces substances doit être faite avec soin afin d'empêcher la propagation dans l'environnement; les débardeurs suivent des formations spécifiques sur la façon de travailler de manière sécuritaire avec ces substances. Est-ce que la question des briseurs de grève et des cadres inexpérimentés faisant le travail peut aggraver le problème de la poussière rouge à Québec? «Ils n'ont pas les techniques de manipulation et ça se peut qu'ils émettent plus de poussière à l'air», selon M. Michaud.



Photo: Stuart Edwards

# Le tueur qui venait du froid

Par Francine Bordeleau

Depuis son entrée en force sur la planète polar il y a deux décennies, le Britannique Roger Jon Ellory signe un livre presque chaque année. Sa plus récente intrigue est campée dans l'enfer glacé d'une ville minière du Nord québécois. Alléchant, non?

Voilà des lustres que Jack Devereaux, ci-devant héros de *Une saison pour les ombres*, a rompu les ponts avec Jasperville, la ville-champignon (fictive), située aux confins du Labrador, où il a grandi. Ses parents avaient décidé d'y déménager en 1969 sur promesse de gros salaires. Jack avait alors 3 ans.

Quelque temps plus tard, soit en 1972, un drame secoue Jasperville, aussi surnommée « Despairville » (littéralement : « ville du désespoir »). Par un beau dimanche de février, Lisette Roy, 17 ans, était allée chez une amie. N'en est jamais revenue. Elle fut retrouvée « ouverte et vidée », le corps déchiqueté. Pas d'apparence de viol, toutefois. Dans cette communauté tissée serré, on préférera donc croire à l'œuvre d'une bête sauvage plutôt qu'à un crime sordide. Fin 1974, ce sera au tour d'Anne-Louise Fournier, 15 ans. Thérèse Bergeron, la meilleure amie de la sœur aînée de Jack, y passera aussi. Puis Virginie Fortin, Madeleine Desjardins... Trop de morts atroces pour une si petite ville. Des morts qui bientôt, pour une raison mystérieuse qui sera révélée à la fin, obséderont Calvis, le frère cadet de Jack.

## En finir avec ses fantômes

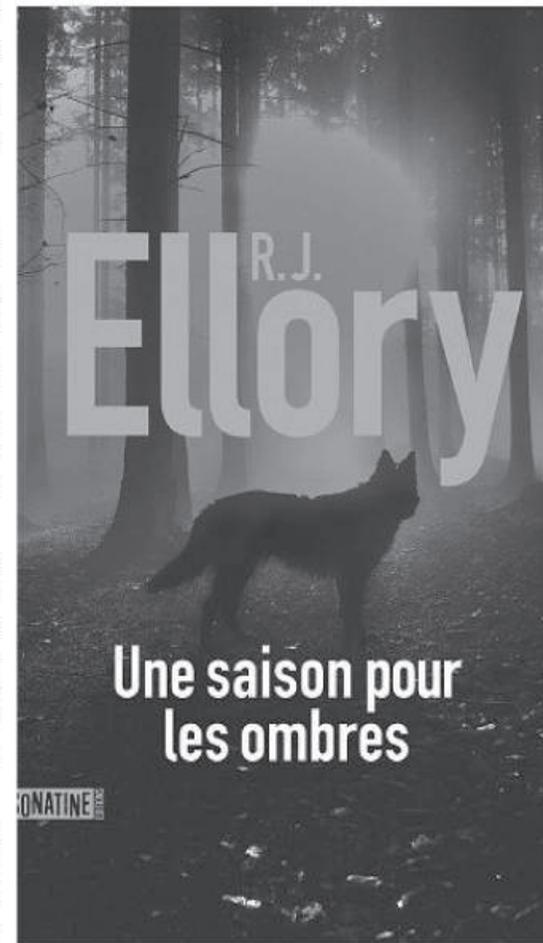
Lorsque s'ouvre le récit, Jack Devereaux a quitté, ou plutôt fui Jasperville, depuis un gros quart de siècle. Il avait 18 ans. La sœur aînée et la mère sont mortes dans des cir-

constances que l'on taira. Calvis est âgé de 12 ans et a peur du père qui, depuis la mort de Thérèse Bergeron, semble la proie d'une violence insidieuse. « Si tu pars, il me tue », dit Calvis à Jack. Mais ce dernier n'en peut plus de Jasperville. Il se résout même à abandonner Carine, la sœur de Thérèse, dont il est pourtant amoureux.

Mais le passé revient. Calvis, accusé de tentative de meurtre, est en prison à Jasperville. Rongé par le remords et la culpabilité depuis son départ, Jack entreprend, d'abord un peu à son corps défendant, d'aider ce petit frère qui, lui, a pris sur ses épaules un bien lourd fardeau. Après des décennies d'enquêtes laxistes, lumière sera faite sur les morts suspectes de Jasperville (et d'autres villes nordiques, comme Wabush) grâce à Calvis, qui aura malheureusement payé au prix fort des fautes et des crimes commis par d'autres.

Avec *Une saison pour les ombres*, Ellory donne à lire une histoire sombre à souhait, qui baigne dans une atmosphère délétère qu'exacerbe un environnement naturel hostile parfaitement décrit. Vous aurez compris que Jasperville, créée pour répondre aux besoins en main-d'œuvre d'une minière appelée ici « Canadian Iron », est proche parente de notre fruste, froide et rugueuse Schefferville. On y va pour le salaire et on y vit comme on peut.

La trame du récit n'est pas sans évoquer le film *Insomnia* réalisé par le cinéaste Christopher Nolan en 2002 (et remake du film du Norvégien Erik Skjoldjærg sorti en 1998). Mon principal bémol concerne toutefois la traduction, parfois un peu bâclée, qui nous vaut notamment quelques anglicismes.



R.J. Ellory, *Une saison pour les ombres*, Paris, Sonatine, 2023, 408 p.

**Le Tremplin d'actualisation de poésie (TAP) présente, chaque deuxième vendredi du mois à la Maison de la littérature, les Vendredis de poésie – des soirées où on accueille des poètes invités, auxquels se joignent des poètes qui prennent, par la suite, la parole à la scène libre. Droit de parole publié à chaque numéro un poème lu lors de la dernière de ces soirées.**

Toujours est-il que mon défunt père me reconduit à bicyclette vers l'hôtel Royal Deluxe.

La moustache a sa place sur le visage.

Son visage, c'est tout ce qu'il lui reste.

Un dimanche, par une fenêtre du second, il s'était mis à tirer sur les chats errants avec des plombs parachutes qui ne faisaient que les blesser.

Il souriait comme un enfant, découvrant ses dents rongées par l'alcool et le tabac.

Je m'étais alors enfuie dans une ville lointaine et on lui avait arraché toutes les dents et à mon retour, édenté il me souriait encore.

Quand les chats, devenus des bêtes sauvages et maléfiques, ont été relâchés il souriait

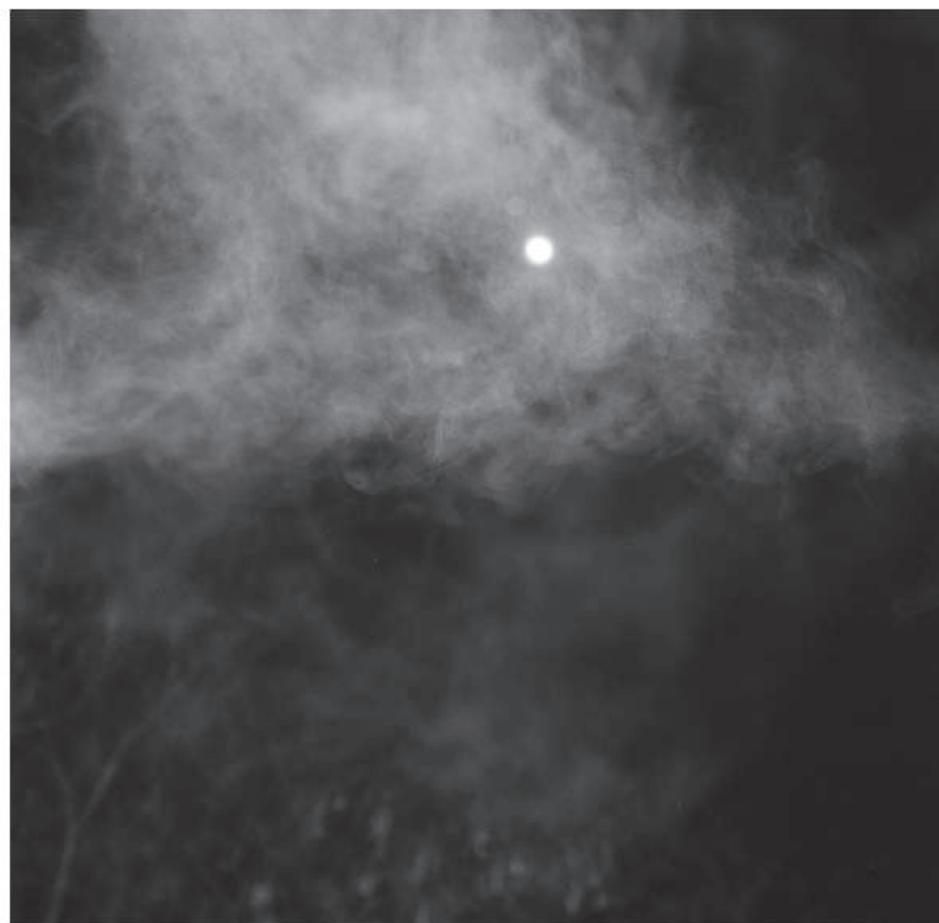
avec des lèvres de plâtre.

Même après sa mort

quand on a donné son fusil.

Poème de : Judy Quinn

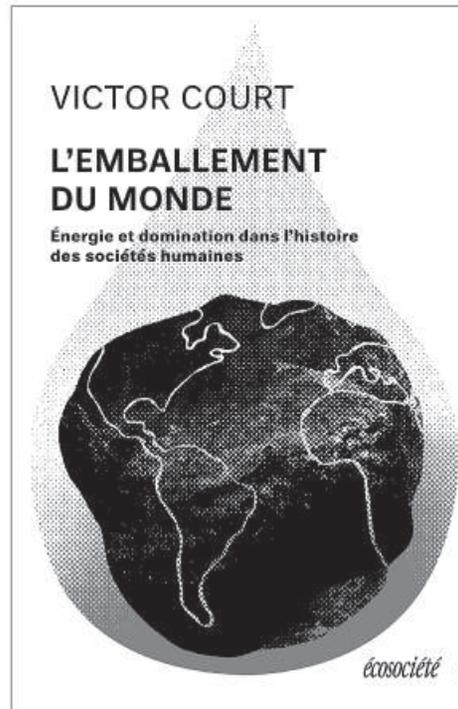
Extrait de : *Tout est caché*, Le Noroît, 2021, p. 44.



## L'époque humaine

De notre alimentation à nos logements en passant par nos déplacements, l'énergie traverse l'ensemble des activités humaines. Or, l'utilisation que nous en faisons engendre aujourd'hui des répercussions inédites sur la bio géosphère. À un point tel que nous aurions même changé d'époque géologique pour entrer dans l'Anthropocène, c'est-à-dire dans l'« époque de l'humain ». Pour comprendre comment nous en sommes arrivés à perturber à ce point le fonctionnement du système Terre, Victor Court propose une ambitieuse synthèse historique de l'impact de l'exploitation des ressources énergétiques sur les sociétés et leur environnement. Une histoire mondiale des sociétés humaines par le prisme de l'énergie, du Paléolithique à nos jours.

Des chasseurs-cueilleurs aux extracteurs contemporains en passant par les moissonneurs de l'Antiquité et du Moyen Âge, l'énergie a transformé les modes d'organisation sociale mais aussi les rapports de domination: des humains sur la nature, d'une part, et de certains humains sur leurs semblables, d'autre part. L'auteur remonte aux sources des changements qu'a connus l'humanité au fil de son évolution, montrant les ruptures provoquées par l'exploitation successive du soleil, du vent, de l'eau et des énergies fossiles. Il nous apprend entre autres comment nos ancêtres sont devenus bipèdes, quelle importance ont eu la domestication du feu et le pistage dans notre développement, quelles conditions ont été nécessaires à l'émergence de l'agriculture, quand et comment l'État est apparu, et enfin pourquoi la révolution



industrielle est survenue et comment appréhender l'accélération fulgurante des sociétés humaines depuis.

L'emballement du monde pose ultimement la question du devenir de l'aventure humaine: celui d'un salut par le progrès technique ou celui d'un effondrement global. Et si, en raison de la finitude des ressources et du désastre écologique en cours, la voie à prendre était plutôt celle de la sobriété?

**L'emballement du monde**

**Énergie et domination dans l'histoire des sociétés humaines**

Victor Court, Écosociété, Collection Régulière, 504 pages

## Une nouvelle ère

Finies, les belles années du néolibéralisme! La Grande Récession, le réchauffement climatique et la pandémie de COVID-19, notamment, nous ont plongés dans une nouvelle période de l'histoire. Le virage effectué ces deux dernières décennies s'avère cependant plus discret qu'on pourrait le croire. Pourtant, tout se transforme, et les piliers sur lesquels on s'appuyait pour lire la société vacillent. Partage du pouvoir entre le centre droit et le centre gauche, recherche du consensus, mantras de l'économie de marché mondialisée: certains repères traditionnels s'embrouillent. Le néolibéralisme n'est plus le cadre de référence à partir duquel expliquer le monde et fonder des stratégies pour le changer. Le capitalisme évolue, nous entrons dans une nouvelle ère de confusion, de confrontations, d'extrêmes, avec des gouvernements qui, quand ils ne sont pas franchement autoritaires, détachent clairement la parole des actes. Un nouvel horizon qui dégage par ailleurs des perspectives inédites pour les mouvements sociaux. Bienvenue dans l'après-néolibéralisme.



**La fin du néolibéralisme**

**Regard sur un virage discret**

Claude Vaillancourt, Écosociété, collection Polémos, 200 pages

## VILLES NOURRICIÈRES

Mettre l'alimentation au cœur des collectivités

6



**VIVRE EN VILLE**  
la voie des collectivités viables

## Que faire des terres des Sœurs de la Charité?

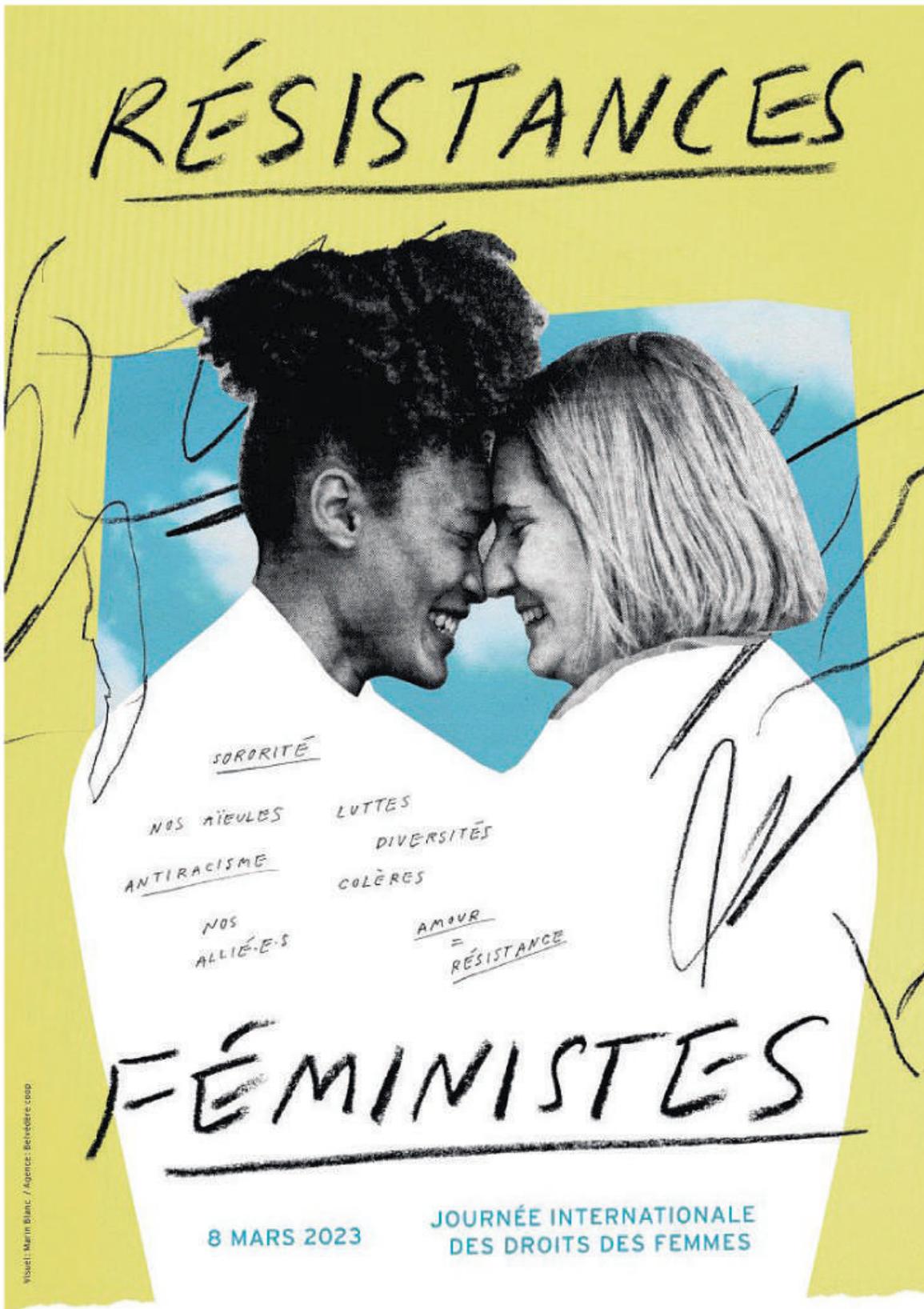
Dans le contexte des discussions sur l'avenir des terres des Sœurs de la Charité, il faut relire cette publication éclairante sur l'agriculture de proximité.

Se nourrir est un des besoins fondamentaux et, à ce titre, une collectivité viable se doit d'assurer l'accès de ses résidents à une alimentation saine. La mise en place de systèmes alimentaires de proximité peut contribuer à la création de milieux de vie de qualité, en améliorant l'accès aux aliments pour tous, tout en limitant les coûts environnementaux, énergétiques et monétaires associés à leur production et à leur transport. Cette stratégie renforcera aussi le secteur agroalimentaire local et les retombées économiques associées.

**Villes nourricières**

**Mettre l'alimentation au cœur des collectivités**

Vivre en ville, 142 pages, 2015



**VOUS AIMEZ LIRE DROIT DE PAROLE ? VOUS POUVEZ LE TROUVER DANS LES LIEUX SUIVANTS**

- Limoilou**  
**Alimentex**  
1185, 1e avenue
- Bal du Lézard**  
1049, 3e avenue
- Espace 13/2 culturel et communautaire**  
210, 13e rue
- Bibliothèque Saint-Charles**  
400, 4e Avenue
- Cégep de Limoilou**  
1300, 8e Avenue
- Saint-Roch**  
**Tam-tam café**  
421, boulevard Langelier
- CAPMO**  
435, rue du Roi
- Maison de la solidarité**  
155, boulevard Charest Est
- Bibliothèque Gabrielle-Roy**  
230, rue du Pont
- Saint-Sauveur**  
**Au bureau de Droit de parole**  
266, Saint-Vallier Ouest
- Centre Durocher**  
680, rue Raoul-Jobin
- Supérette, bouffe et déboire**  
411, Saint-Vallier Ouest
- Centre communautaire Edouard-Lavergne**  
390, Arago Ouest
- Pub chez Girard**  
370, rue Saint-Vallier Ouest
- PizzaZorg**  
485, Saint-Vallier Ouest
- Saint-Jean-Baptiste**  
**L'ascenseur du faubourg**  
417, rue Saint Vallier Est
- Bibliothèque de Québec**  
755, rue Saint-Jean
- L'Intermarché**  
850, Rue Saint-Jean
- Montcalm**  
**Centre Frédéric-Back**  
870, avenue de Salaberry
- Un Coin du Monde**  
1150, avenue Cartier
- Ste-Foy**  
**Université Laval**  
**Pavillons Casault et Bonenfant**  
**Comité logement d'aide aux locataires de Ste-Foy**  
2920, rue Boivin
- Librairie Laliberté**  
1073, route de l'Église
- Librairie Vaugois**  
1300, avenue Maguire, Québec
- Vieux-Québec**  
**Librairie Pantoute**  
1100, rue Saint-Jean



**Etienne Grandmont**  
Député de Taschereau

Etienne.Grandmont.TASCO@assembly.qc.ca  
418 646-6090  
890, rue St-Joseph Est  
Bureau 403  
Québec (Québec) G1K 3C9

**Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou il ne faut pas manquer**

## Le Bal du Lézard

★ ★ ★ ★ ★

Bon choix musical-Terrasse-Ambiance sympathique-Plus de 20 sortes de VODKA-5 à 7 tous les jours-Spectacles-Choix de bières importées et de micro-brasserie québécoises-7 bières pression-Cidre pression et cidre en bouteille! La place dans le quartier

**Le bar à Limoilou... depuis 1985**

1049 3ième Avenue Québec, Limoilou, ☎ 528-2823

**Droit de parole** **Soutenez votre journal : devenez membre et ami.E !**

**Devenez ami.E de Droit de parole** 100 \$

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ Courriel: \_\_\_\_\_

**L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 1 AN DE DROIT DE PAROLE**

Abonnement individuel	30 \$
Abonnement institutionnel	40 \$
Abonnement de soutien	50 \$

**DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL**

Adhésion individuelle	10 \$
Adhésion individuelle (à faible revenu)	5 \$
Adhésion de groupes et organismes	25 \$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à:  
Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | 418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org

Lisez-nous en ligne  
[droitdeparole.org](http://droitdeparole.org)